

**Annnonce de réinvestissements dans les soins à domicile
« Le gouvernement répare les pots qu'il a lui-même cassés », estime l'APTS**

Longueuil, le 12 juillet 2016 – Accroître les ressources disponibles dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) est la meilleure utilisation que l'on puisse faire des 52 M \$ que le gouvernement entend réinvestir pour améliorer les soins à domicile de longue durée, propose l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Réagissant à l'annonce en ce sens faite aujourd'hui par le ministre Barrette, l'APTS souligne que cette somme sera malheureusement insuffisante pour combler le retard accumulé, résorber les importantes listes d'attente pour des services à domicile et répondre aux besoins grandissants d'une population vieillissante.

Le plus récent rapport de la Protectrice du citoyen rapportait en effet la persistance de problèmes de réduction des services, de délais d'attente, d'épuisement des proches aidants et de disparités régionales. En mai dernier, un communiqué conjoint des ordres professionnels des ergothérapeutes, des infirmières et des travailleurs sociaux rappelait que le Québec occupe le dernier rang des provinces canadiennes au niveau du financement du maintien à domicile et de l'hébergement dans le réseau public.

« Nous aimerions nous réjouir de cette annonce et féliciter le ministre de la décision du gouvernement, commente la présidente de l'APTS, Carolle Dubé, mais il nous a gâché notre plaisir en prétendant que les services à domicile n'avaient pas subi les contrecoups des compressions. Ses pendules ne sont pas à la même heure que celles des personnes salariées qui donnent les services : en nombre insuffisant, elles sont à bout et peinent à répondre à la demande. Et dans ces conditions, bien des gens sont contraints de recourir à des services payants, une tendance à la privatisation que le ministre favorise par ses politiques. » En effet, la fin 2015, un reportage diffusé sur les ondes de Radio-Canada révélait que près de la moitié des centres de santé et de services sociaux de la grande région de Montréal avaient réduit dans la dernière année les budgets consacrés aux services à domicile, des réductions pouvant aller jusqu'à 10 %, 14 %, voire 19 % des budgets. Pourtant on sait pertinemment que la prévention et le maintien à domicile sont des moyens à privilégier pour limiter les coûts du système.

L'APTS espère que l'investissement présenté comme une enveloppe globale soit majoritairement dirigé vers les CLSC, ces principaux dispensateurs de soins à domicile dans le système public qui emploient des professionnels qualifiés pour livrer les services et les coordonner, tout en soutenant le milieu communautaire. « On se demande d'ailleurs pourquoi le ministre réserve des sommes pour des postes de coordination alors qu'il y a déjà des gens payés dans les CLSC pour assumer

cette fonction, s'interroge Carolle Dubé. Il serait préférable de regarnir les équipes de professionnels qui offrent des services directs à la population. »

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :

Chantal Mantha, conseillère en communications et en relations publiques

Téléphone : 514.236.9287 (cell.)